



La force d'un groupe,
le service d'un expert

AUTORISATION POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

(Document à retourner par Email : Orders@isocel.fr)

Par le présent document, la société :

Raison sociale:

Domiciliée à l'adresse suivante :

N° et voie:

Information complémentaire:

Code postal:

Ville:

Pays:

Autorise la Société ISOCEL à suspendre l'envoi de ses factures de vente par la poste et à le remplacer par une transmission dématérialisée par e-mail en utilisant

l'adresse suivante:@.....

L'entreprise soussignée s'engage à imprimer sur papier les documents reçus par e-mail, soulageant la Société ISOCEL de toute responsabilité pour ses propres lacunes, omissions ou retards.

➡ L'article 289 b du CGI autorise l'échange de données informatisées structuré (ex : EDI). « Les factures transmises par voie électronique qui se présentent sous la forme d'un message structuré selon une norme convenue entre les parties, permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traité automatiquement et de manière univoque, constituent des documents tenant lieu de factures d'origine ».

➡ L'article 289 V du CGI autorise la dématérialisation des factures dans des formats non structurés (PDF), moins coûteux. « Les factures peuvent, sous réserve de l'acceptation du destinataire, être transmises par voie électronique dès lors que l'authenticité de leur origine et l'intégrité de leur contenu sont garanties au moyen d'une signature électronique. Les factures ainsi transmises tiennent lieu de facture d'origine pour l'application de l'article 286 et du présent article »

ACCEPTATION DES CONDITIONS

☐ **J'AI LU ET J'ACCEPTE LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES**

Fait à:

Le:

Nom (représentant légal)

Prénom

Cachet et signature client obligatoires

Vous devez impérativement remplir toutes les champs avant d'imprimer le formulaire

Imprimer formulaire

Parc d'Activités de Chesnes - 107, rue du Ruisseau • 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Tél. : 04 74 94 13 29 • Fax : 04 74 94 94 41 • E-mail : info@isocel.fr • www.isocel.fr

S.A.S Capital 160 000 € - 384 021 945 R.C.S Vienne - APE 4674B

TVA intracommunautaire FR 48 384 021 945

THERMADOR Groupe

